

Le 7 novembre, journée nationale d'action - non aux produits des colonies

30 octobre 2015



plus de produits des colonies israéliennes dans les magasins Carrefour et autres enseignes !

L'AFPS développe depuis un an une campagne en direction des grandes enseignes de distribution pour qu'elles retirent de la vente les produits des colonies israéliennes. Même si toutes sont concernées, cette campagne cible principalement Carrefour car c'est la plus importante, avec la meilleure implantation nationale.

La prochaine journée nationale d'action aura lieu le samedi 7 novembre partout en France. L'AFPS vous invite à diffuser cette information auprès de vos structures locales afin qu'elles prennent contact avec les groupes AFPS et qu'elles se joignent aux actions qui auront lieu à l'entrée des magasins ce jour-là.

Il est particulièrement important aujourd'hui de donner à cette action le maximum d'ampleur, de visibilité et d'efficacité.

Cette action pour le retrait des produits des colonies de la grande distribution est totalement en phase avec notre campagne « Made in illegality » .

L'AFPS a déjà organisé deux journées nationales d'action le 21 mars et le 13 juin : plus d'une trentaine de groupes de l'AFPS à chaque fois, souvent avec des collectifs locaux, un peu partout en France, ont mené des actions d'information auprès des consommateurs à l'entrée des magasins. Le plus souvent, ils ont aussi rencontré les directions locales des magasins pour qu'elles fassent remonter la demande de retrait aux directions nationales.

On a pu vérifier que les grands groupes de distribution sont sensibles à ces actions devant leurs magasins, car la Fédération du Commerce et de la Distribution, dans lesquels ils sont tous regroupés à l'exception de Leclerc, a écrit il y a quelques mois à la Direction Générale de la Concurrence, la Consommation et la Répression des Fraudes (DGCCRF) pour lui demander des instructions sur l'étiquetage des produits issus des colonies israéliennes. Elle motive sa demande par les nombreuses manifestations d'associations en faveur de la Palestine auprès des magasins de ses adhérents.

Actuellement, la situation est plus que jamais favorable à ce retrait :

- Le 14 août, l'enseigne Cactus, qui est la principale chaîne de distribution au Luxembourg, décidait de retirer de la vente les produits israéliens tant que ses fournisseurs n'apportent pas la preuve que ces produits ne viennent pas des colonies israéliennes.
- Le 6 septembre, Federica Mogherini, haut-représentant de l'Union Européenne pour les affaires étrangères, annonçait que la Commission Européenne publiera bientôt la directive sur l'étiquetage des produits des colonies.
- Mercredi 21 octobre, a commencé au Sénat le débat sur la loi sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette loi vise à responsabiliser les entreprises vis-à-vis de leurs filiales et fournisseurs afin qu'elles veillent notamment à ce que ceux-ci aient des pratiques conformes aux droits de l'Homme. Cela peut donc être un levier juridique intéressant dans notre combat pour l'arrêt de l'importation des produits des colonies israéliennes.

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Les membres](#) >

• Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Le-7-novembre-journee-nationale-d-action-non-aux-produits-des-colonies>